



COPIE DE RÉSOLUTION

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur tenue le 19 avril 2022 et à laquelle étaient présents Jacques Gariépy, maire, ainsi que les conseillères et conseiller Caroline Vinet, Marie-José Cossette, Geneviève Dubuc, Carole Viau, Rosa Borreggine et Luc Martel, formant quorum.

RÉSOLUTION N° 2022-04-236

Ville amie des abeilles

ATTENDU QUE l'objectif de la désignation Bee City Canada est la promotion d'habitats et de communautés en bon état et durables pour les pollinisateurs;

ATTENDU QUE les abeilles et les autres pollinisateurs autour du globe sont victimes d'un déclin inquiétant du fait du morcellement des terres, de la perte d'habitats, de l'utilisation de pesticides, de l'industrialisation de l'agriculture, des changements climatiques et de la propagation de maladies et de parasites, menaçant ainsi le bon état futur de la faune et de la flore;

ATTENDU QUE les villes/cantons/communautés Premières nations et leurs habitants ont la possibilité de protéger les abeilles et les pollinisateurs dans les espaces publics et privés;

ATTENDU QUE protéger les pollinisateurs favorise la prise de conscience environnementale et le maintien du bon état écologique, tout en améliorant les échanges et l'engagement parmi les membres de la communauté;

ATTENDU QU'en devenant une Ville amie des abeilles, la Ville de Saint-Sauveur peut mettre en valeur des initiatives déjà en place et engager davantage les communautés locales à faire preuve de créativité et d'innovation dans le but de promouvoir une vie plus saine au sein de la communauté;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur collabore avec le Rucher collectif depuis 2021 afin d'assurer la présence de ruches d'abeilles sur les terrains municipaux et de collaborer à la sensibilisation des citoyens à l'importance des pollinisateurs;

ATTENDU QUE le Plan d'action en environnement 2021-2023 de la Ville de Saint-Sauveur prévoit de nombreuses actions afin de contribuer à une plus grande biodiversité sur son territoire;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Carole Viau et unanimement résolu :

QUE la Ville de Saint-Sauveur accepte la désignation de Ville amie des abeilles et s'engage à respecter les normes du programme de Bee City Canada.

COPIE CONFORME
certifiée ce 21 avril 2022
Le greffier adjoint,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Y. Senneville', is centered on a light gray rectangular background.

Yan Senneville, OMA